De nouvelles manifestations ont été déclarées pour les dates des 16 et 30 janvier dans de nombreux départements en France.

Le projet de loi sur la sécurité globale en débat à l'assemblée nationale et les décrets permettant un fichage sur les opinions politiques, religieuses et philosophiques, tout comme l'appartenance syndicale ont créer une levée de boucliers venant de tous horizons.

Nos Organisations FO, CGT, Solidaires et CNT ne peuvent que constater qu'étouffer les libertés, recenser les convictions et les appartenances semble être pour le gouvernement une pratique normale, banale ou légitime, y compris pour ceux qui sont censés nous protéger contre l'arbitraire.

En restreignant les libertés collectives et notamment la liberté de manifester, le résultat sera par conséquence, la faculté de pouvoir entraver nos moyens d'actions pour la défense de nos droits.

C'est la place naturelle du syndicalisme de se positionner pour la défense des droits démocratiques qui ont permis de conquérir toutes nos garanties sociales, qu'elles soient individuelles ou collectives.

C'est pourquoi l'intersyndicale appelle à participer aux actions des 16 et 30 janvier pour exiger le retrait de toutes les dispositions contenues dans la loi de sécurité globale et les décrets instaurant un fichage des citoyens.

L'insécurité des citoyens est d'abord sociale et apporter plus de sécurité, c'est d'abord répondre aux exigences sociales des salariés : augmentation des salaires, pensions, et minimas sociaux, interdiction des licenciements, défense de l'hôpital et de tous les services publics, abandon des réformes des retraites et de l'assurance chômage….

Lyon, le 14 janvier 2021